

Mairie de SAINTE CATHERINE 58 Rue de Châteauvieux 69440 SAINTE CATHERINE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU JEUDI 23 JUILLET 2020

<u>PRESENTS</u>: Pierre DUSSURGEY, Ghislaine DIDIER, Lucien DERFEUILLE, Joëlle MASSE, Gaëlle GUYOT-MICHEL, Christophe DUMAS, Patrice GRANGE, Thierry DAYDE, Loïs JOURNOUD, Elodie GEV, Adrian LA COLLET, Schweiger LE SCOLLE SOTTIN

GEY, Adrien JACQUET, Séverine LE SCOUR SOTIN

EXCUSEE: Sophie GEORGES donne pouvoir à Pierre DUSSURGEY

ABSENTS: Joël BOURGEOIS, Mickaël PORTELA

Secrétaire de séance : Patrice GRANGE

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du Jeudi 2 Juillet 2020.

Délibération n° 2020-055 : DEMANDES DE SUBVENTIONS DEPARTEMENT DU RHONE ET DE LA REGION ET L'APPROBATION DES MODALITES DE FINANCEMENT CONCERNANT LA RENOVATION THERMIQUE AINSI QUE LE REAMENAGEMENT DE L'ECOLE PUBLIQUE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que dans la composition des dossiers de demande de subvention, chaque opération doit faire l'objet d'une délibération de la collectivité approuvant le lancement du projet ainsi que son plan de financement.

Vu la délibération n°035-2020 en date du 26 mai 2020 approuvant le projet de rénovation thermique et de réaménagement de l'école publique.

Monsieur le Maire rappelle que l'école de Sainte-Catherine est un bâtiment qui a grandi au fur et à mesure des besoins et de l'augmentation du nombre d'enfants qui la fréquente.

Si pendant longtemps, l'école a su répondre aux besoins des élèves et des enseignants, elle a désormais le besoin d'une importante rénovation pour lui permette de répondre à plusieurs enjeux :

- 1. Réduire les consommations énergétiques,
- 2. Améliorer le confort des usagers d'un point de vue hygrothermique,
- 3. Améliorer la qualité de l'air intérieur,
- 4. Répondre à l'évolution des usages et des besoins, notamment pour les enfants en maternelle, en proposant des espaces d'activités adaptés et en optimisant les flux dans l'école.

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le plan de financement de l'opération :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL			
DEPENSES HT		FINANCEMENTS HT	
Dépenses :		Subvention FSIL sollicitée	29 963.18 €
Maîtrise d'Œuvre :	14 000.00 €	Subvention DETR sollicitée	29 963.18 €
Travaux :	135 815.88 €	Subvention régionale	29 963.17 €
Acquisitions :		Subvention départementale	29 963.17 €
Autres :		Financements publics communaux	29 963.18 €
		Ressources propres	
		Mécénat	
		Emprunt	
TOTAL	149 815.88 €	TOTAL	149 815.88 €

Après avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE à l'unanimité le Plan de Financement, AUTORISE Monsieur le Maire, à solliciter l'aide de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, AUTORISE Monsieur le Maire, à solliciter l'aide du Département du Rhône dans le cadre du Partenariat Territorial, AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à la rénovation thermique et de réaménagement de l'école publique.

Délibération n° 2020-056 : DEMANDE DE SUBVENTION AMENDES DE POLICE 2020

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que pour des raisons de sécurité vis à vis de la circulation, il y a lieu de procéder à des travaux de sécurité routière et d'aménagement en créant un trottoir en continuité à l'entrée du village.

Vu les articles R. 2334-10 à R. 2334-12 du CGCT

Afin de protéger les biens et les personnes, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter le Conseil départemental du Rhône afin d'obtenir une dotation au titre de la répartition du produit des amendes de police.

Monsieur le Maire présente le devis des travaux d'un montant TTC de 18 411.00 €

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL AUTORISE à l'unanimité Monsieur le Maire à solliciter le Conseil départemental du Rhône afin d'obtenir une dotation au titre de la répartition du produit des amendes de police.

Questions diverses

Feu d'artifice du 13 juillet : Il a été très apprécié par la population.

Salle des fêtes: La visite de la Commission de sécurité se déroulera le lundi 10 août à 14h30.

Convention OGEC: Quelques modifications devront être apportées à la convention.

SYDER: Le contrat d'entretien de l'éclairage public sera reconduit trimestriellement. Il sera demandé au SYDER de vérifier l'ensemble des horloges astronomiques afin que l'extinction de l'éclairage se réalise en même temps sur le territoire de la Commune.

<u>Panneau publicitaire</u>: Le Conseil Municipal refuse l'installation d'un panneau publicitaire de 2m*2m au lieudit « le mas », 12 contre 1 abstention.

SYTRAL: La ligne scolaire n°251 devient la ligne scolaire n°777 sans modifications d'horaires et d'itinéraires.

<u>Association Recherche Education Territoire</u>: Reprise du manoir de Châteauvieux, il deviendra le musée Christian Lacour, médiathèque, ciné-club Haroun Tazieff, arborétum, accueil pédagogique, pôle de recherches scientifiques et pédagogiques, pôle de rayonnement pour la découverte polythématique des Monts du Lyonnais.

Tour de table

<u>Garderie périscolaire</u>: Le sondage auprès des parents concernant l'augmentation des horaires d'accueil des enfants sera étudié par la Commission courant août. Selon les résultats, sa mise en place pourrait intervenir courant septembre.

CCMDL: Les inscriptions aux commissions communautaires se dérouleront en septembre.

Conseil Municipal des Enfants: Joëlle MASSE présente le règlement réalisé par la Commission Vie Citoyenne. Seuls les enfants du 3^{ème} cycle pourront participer au vote et être élus pour deux années.

Association l'Hirondelle: Le bulletin de souscription sera disponible en mairie.

<u>Travaux Salle des Fêtes</u>: Les négociations avec l'entreprise « Les Ateliers Ponchon et Fils » ont abouti en faveur de la commune.

<u>Local les Jonquilles</u>: Un kinésithérapeute est très intéressé par le local. Son installation serait envisagée pour 2021.

<u>Ecole Saint-Jean-Pierre-Néel</u>: Des travaux en lien avec la salle des fêtes sont en cours de réalisations, achat d'un panneau d'information, des devis sont en attente concernant l'installation d'un visiophone ainsi que la rehausse de la barrière.

Réunions

Prochain Conseil municipal Adjoints Com Vie Citoyenne Com Ecoles Com Environnement Tourisme Vendredi 28 Août à 20h30 en mairie Mercredi 19 Août à 20h30 en mairie Mardi 15 Septembre à 20h00 en mairie Jeudi 20 Août à 20h30 Mercredi 26 Août à 20h30